



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Je deviens professeur des écoles

Intégrez une licence
dédiée dès la
rentrée 2026 pour
suivre une **formation
progressive en 5 ans**

Être enseignant, c'est exercer un métier qui a du sens, c'est avoir le goût de la transmission pour contribuer à former et valoriser les élèves. C'est aussi un métier où l'on travaille en équipe et qui ouvre d'autres perspectives de carrière.



Je deviens professeur des écoles

BACCALAURÉAT

LICENCE PROFESSORAT DES ÉCOLES

Formation pluridisciplinaire et professionnelle qui prépare progressivement au concours et au métier

OU

LICENCE DISCIPLINAIRE

(français, mathématiques, sciences, histoire, géographie, langue vivante, EPS, etc.)
Avec possibilité de suivre des modules de préparation à l'enseignement et au concours dès la L2

CONCOURS À BAC + 3 DE RECRUTEMENT DE PROFESSEUR DES ÉCOLES (CRPE)

OU

Pour les **candidats de LPE inscrits en L3** et ayant validé sous certaines conditions leur L1 et leur L2
→ 2 épreuves d'admission

Pour les **candidats en L3 disciplinaire**
→ 2 épreuves d'admissibilité
→ 2 épreuves d'admission

MASTER ENSEIGNEMENT ET ÉDUCATION MENTION PROFESSORAT DES ÉCOLES

- Formation rémunérée en M1 :
près de 1 400 € nets/mois
+ 12 semaines de stage en école
- Formation rémunérée en M2 :
près de 1 800 € nets/mois
+ mise en responsabilité à mi-temps devant élèves

PROFESSEUR DES ÉCOLES

- Rémunération à partir de
2 100 € nets/mois

Préparer une licence adaptée

→ La licence professorat des écoles (LPE)

Pour devenir professeur des écoles, il est conseillé de suivre une **licence professorat des écoles (LPE)**.

→ Une licence spécifique pour découvrir le métier de professeur des écoles, avec **10 semaines de stage minimum** en école.

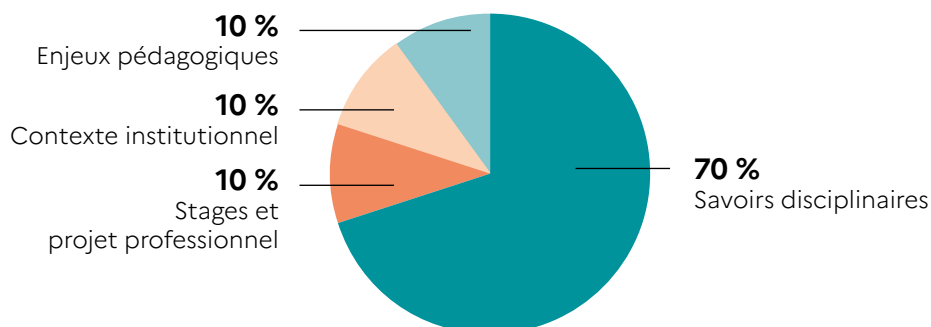
→ Une préparation progressive au métier de professeur des écoles avec **des enseignements adaptés** pour :

- consolider les bases en français, mathématiques et dans toutes les matières de l'école primaire (sciences, histoire-géographie, EPS, langues, etc.) ;
- acquérir les premières notions de pédagogie adaptées à la maternelle et à l'élémentaire ;
- comprendre et appliquer les valeurs de la République et le fonctionnement du système éducatif.

→ Un parcours privilégié avec :

- **une préparation au concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) ;**
- **la possibilité, pour les candidats inscrits en L3, d'être dispensés des épreuves écrites d'admissibilité du CRPE** en cas de validation, sous certaines conditions, de la L1 et de la L2.

Les enseignements en LPE	Volume horaire	Crédits ECTS
S'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire → Consolider la maîtrise des disciplines enseignées à l'école (français, mathématiques, langage, etc.) → Découvrir les caractéristiques et les priorités de l'enseignement à l'école primaire (acquisition du langage, apprentissage de la lecture, numération, motricité, etc.) + Préparation aux épreuves disciplinaires du CRPE	1 110 h	125
Analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement-apprentissage → Comprendre le développement de l'enfant, ses façons d'apprendre, les étapes des cycles scolaires, la diversité des élèves, ainsi que les pratiques d'enseignement et d'évaluation	120 h	15
S'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier → Présentation des valeurs de la République, du fonctionnement du système éducatif français et ses enjeux actuels, des droits et devoirs du fonctionnaire → Maîtriser les relations avec les partenaires de l'école, notamment avec les familles + Préparation à la seconde épreuve orale du CRPE	120 h	15
Construire son projet professionnel et se familiariser pleinement avec les situations concrètes d'enseignement → 10 semaines de stage en école ou autre structure éducative, avec accompagnement, échanges avec des professionnels, travail en groupe et découverte d'autres métiers de la formation	120 h	15



→ Des licences disciplinaires adaptées

S'il est conseillé de suivre la LPE dédiée au professorat des écoles, il est également possible de choisir **une licence correspondant à l'une des disciplines enseignées à l'école primaire** (français, mathématiques, mais aussi sciences, histoire-géographie, langue vivante, EPS, etc.).

Des modules de préparation au concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) sont proposés aux étudiants de licence :

- préparation, à partir des exemples de sujets élaborés par le ministère de l'Éducation nationale, aux deux épreuves d'admissibilité écrites ;
- préparation aux épreuves orales d'admission (exposé et entretien).



Les dates clés pour s'inscrire en licence

→ 17 décembre 2025 : ouverture de la carte des formations 2026 sur Parcoursup	→ 1^{er} avril 2026 : date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux
→ 19 janvier 2026 : début des inscriptions et de la formulation des vœux	→ 11 juillet 2026 : fin de la phase d'admission principale
→ 12 mars 2026 : date limite pour formuler ses vœux	→ 10 septembre 2026 : fin de la phase complémentaire

Passer le concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) en L3

Les inscriptions au CRPE s'effectuent en début de licence 3, à l'automne, et les épreuves se déroulent au printemps suivant.

Les épreuves du CRPE

Deux épreuves écrites d'admissibilité

- La première épreuve écrite vise à tester les connaissances en mathématiques et en français.
- La seconde évalue le candidat dans les autres domaines d'enseignement (histoire-géographie et enseignement moral et civique, sciences et technologie, arts et langue vivante), à l'exception de l'éducation physique et sportive (EPS), qui le sera lors de la seconde épreuve d'admission.

→ Les candidats en 3^e année de licence professorat des écoles agréée et ayant validé sous certaines conditions leur L1 et leur L2 ont la possibilité d'être directement admissibles, donc dispensés de ces épreuves.

Deux épreuves orales d'admission

Elles apprécient les capacités d'expression et de réflexion du candidat.

- La première épreuve consiste en un exposé portant sur les mathématiques ou sur le français.
- La seconde doit permettre d'éprouver la motivation, le sens du service public, le potentiel de transmission du candidat, ainsi que ses connaissances en EPS.

Poursuivre sa formation en master enseignement et éducation (M2E)

Les lauréats du **CRPE** entrent en master enseignement et éducation, mention professorat des écoles, qui les prépare à exercer dans les **écoles maternelles et élémentaires**.

→ Une rémunération progressive du master à la prise de poste

Près de 1 400 € nets/mois

En 1^{re} année de master enseignement et éducation en tant qu'**élève fonctionnaire**

Près de 1 800 € nets/mois

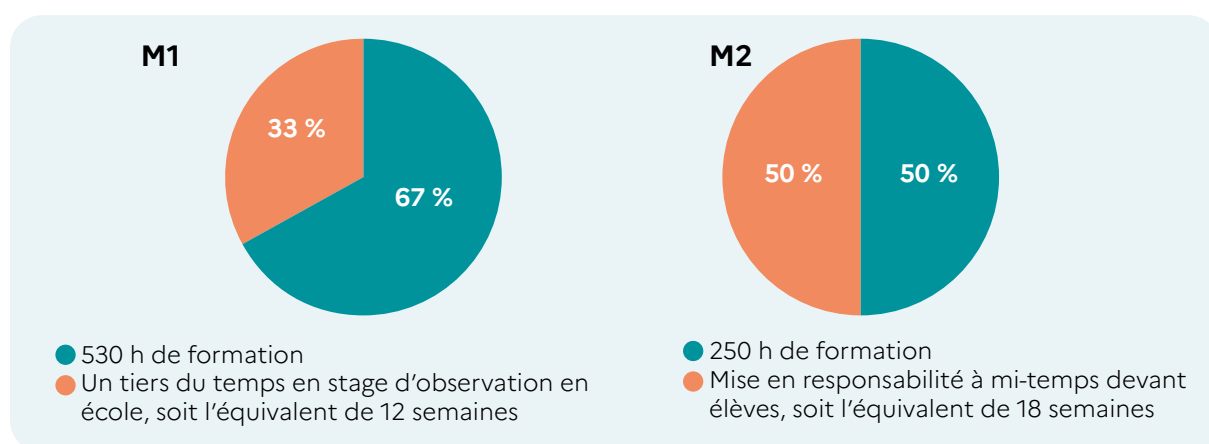
En 2^e année de master enseignement et éducation en tant que **fonctionnaire stagiaire**

Minimum 2 100 € nets/mois

En tant que **professeur des écoles** à la sortie du master

→ Une découverte progressive du métier en deux ans

Le M2E prépare concrètement à l'exercice du métier professeur des écoles, puisqu'il combine **heures de formation, stages, mises en responsabilité devant élèves et tutorat**.





Pour des conseils pratiques
et personnalisés sur le métier
et la formation de professeur,
abonnez-vous à
la lettre d'information

devenirenseignant.gouv.fr



Des femmes et
des hommes qui
changent la vie
pour toute la vie

 **choisir
le service
public**.gouv.fr